



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

84 | 2001
Anthropologie et économie

Les tâches de l'ethnologie

Claude Meillassoux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/2542>

DOI : [10.4000/jda.2542](https://doi.org/10.4000/jda.2542)

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 27-35

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Claude Meillassoux, « Les tâches de l'ethnologie », *Journal des anthropologues* [En ligne], 84 | 2001, mis en ligne le 01 janvier 2002, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/2542> ; DOI : [10.4000/jda.2542](https://doi.org/10.4000/jda.2542)

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Journal des anthropologues

Les tâches de l'ethnologie

Claude Meillassoux

- 1 Lorsque j'ai publié en 1964 mon premier ouvrage d'anthropologie consacrée aux transformations sociales des Gouro de Côte-d'Ivoire sous les effets de l'agriculture commerciale, j'ai hésité à le qualifier d'« anthropologie économique » car il ne s'agissait pas, à travers cette recherche, de créer un nouveau dispositif disciplinaire. Je voulais seulement mettre l'accent sur le fait que dans ces sociétés aussi, les faits économiques étaient opératoires. En vérité, un titre tel que « problématique d'une société anthroponomique »¹ eut été plus adéquat en dépit de sa lourdeur et de son obscurité.
- 2 D'emblée, l'anthropologie est interdisciplinaire et ce serait une erreur que de la priver de cette qualité en l'enfermant dans des spécialisations académiques. Car l'approche **transdisciplinaire** permet de soumettre des champs d'investigation, aujourd'hui souvent devenus des champs clos, aux problématiques suggérées par l'enquête de terrain, selon des méthodes qui peuvent être différentes de celles de la discipline concernée. Une approche transdisciplinaire démontre, par exemple, que la démographie n'est pas une cause première, comme elle est généralement considérée, mais qu'elle résulte au contraire d'un ensemble de situations historiques engendrées, certaines, en tout ou partie, par les circonstances économiques.
- 3 Cette démarche m'a conduit à distinguer les principaux systèmes socio-économiques auxquels j'étais confronté et comment ceux-ci pouvaient avoir des relations entre eux, ce qui permettait de poser de nouveaux problèmes relevant de ces associations.
- 4 Je suis parvenu à distinguer trois systèmes importants en anthropologie, que j'énumère, non dans l'ordre où ils me sont apparus, mais dans un ordre de progression historique plausible (non nécessairement évolutif).
- 5 Le premier système serait celui de la **société d'adhésion**. De ce type de sociétés on peut admettre, comme le suggérait K. Marx, qu'elles se fondent sur l'utilisation du sol ou de l'eau comme « objet de travail », c'est-à-dire n'impliquant pas un investissement durable en travail pour en recueillir le fruit. Elles se composent de groupes formés par l'adhésion de durée indéterminée d'individus menant des activités de production au rendement imminent, soldées par un **partage** sans lendemain du produit. Soumise à une errance tenant à la faible productivité du travail, donc génératrice d'une assez grande fluidité

sociale, c'est une forme de société dont les membres sont plus sujets aux contraintes écologiques que matérielles. Les différentes formes d'association de leurs membres semblent initialement guidées par leurs **affects**². Ces sociétés sont généralement reconnues et décrites à partir d'activités de cueillette, de chasse ou de pêche.

- 6 Le second système, au contraire, se construit sur une pérennité liée à l'utilisation de la terre comme « moyen de travail », c'est-à-dire exigeant un investissement en travail pour produire à terme. Ce sont les sociétés agricoles, qui s'organisent de préférence en ce que j'appelle « **des communautés domestiques** », cellules sédentaires, instituant des formes sophistiquées de reproduction et de succession sociale permettant d'instaurer une continuité temporelle comblant les temps morts inhérents à l'agriculture. La parenté naît des contraintes saisonnières qui rend les travailleurs d'aujourd'hui redevables envers leurs prédécesseurs (aînés) du produit des saisons précédentes selon un cycle indéfiniment renouvelé. Cette communauté se trouve ainsi organisée collatéralement selon une hiérarchie de prééminence, les plus anciens étant ceux à qui l'on doit le travail et les semences qui nourrissent les travailleurs présents. Ce cycle, par le jeu du vieillissement et de la mortalité, désigne à tout moment un « doyen » représentant le lien avec les « ancêtres », pourvoyeurs originels et antérieurs de la communauté. De par cette autorité, le doyen assure la répartition du travail selon les capacités des membres et la distribution du produit selon leurs besoins. L'affinité est orientée de telle sorte par les aînés qu'elle assure la reproduction physique et sociale globale par l'affectation rationnelle des individus féconds et des rejetons.
- 7 La troisième forme majeure d'organisation sociale parmi ces sociétés anthropomiques est le **système dynastique** par lequel une **classe guerrière**, non productive, s'impose à des individus laborieux dont elle accapare une partie du produit. Ce rapport d'exploitation, qui fonde les classes sociales, apparaît avec cette société **aristocratique**. La classe dominante s'édifie sur l'organisation et la maîtrise de la force qui s'applique à une ou plusieurs classes laborieuses. La transmission du pouvoir devient la principale préoccupation de l'aristocratie. Généralement électif entre pairs, ce pouvoir tend tôt ou tard, à se transmettre au sein d'une seule branche par succession héréditaire. La parenté évolue alors vers une forme, non plus collatérale mais verticale selon une descendance héréditaire dont l'homme s'accapare aux dépens de la femme procréatrice. Ce mode parental dynastique est celui dont la bourgeoisie s'est accommodée.
- 8 Or, dans la perspective universaliste qui caractérise la pensée de cette bourgeoisie, le principe dynastique a été considéré comme général et la parenté biologique (dite « par le sang ») comme naturelle. La consanguinité, postulée couramment en anthropologie, en constitue l'héritage idéologique. Il reste à se demander si elle est pertinente lorsqu'elle est appliquée aux sociétés d'adhésion ou à la communauté domestique, qui ne sont pas des sociétés de classe mais qui représentent l'essentiel des matériaux ethnographiques. Une révision de l'ensemble des données ethnologiques resterait à faire s'il s'avérait que, dans les cas où la parenté ne se fonde pas sur la consanguinité mais sur un autre rapport organique (telles la corésidence, la commensalité, la collaboration, etc.) les règles de la parenté réellement à l'œuvre, n'étant pas perçues, n'ont pas été examinées. Ainsi chez les anciens Inuit, nous ne savons pas combien de temps l'interdit des rapports sexuels dure après une corésidence, ni le type de relation entretenu par un individu et son accoucheur (se). Par son omniprésence écrasante, la « parenté » biologique a généralement substitué ses propres règles de filiation dites « naturelles » à d'autres, spécifiques et méconnues, perdues dans une ombre désormais, peut-être, définitive.

- 9 Une autre question posée par cette rencontre, concerne les nouveaux champs d'application de l'anthropologie et me semble devoir être examinée en relation avec les dimensions des terrains de recherche. Prolongeant la vision militaire et coloniale, l'ethnologie a, de prime abord, découpé son objet d'étude en unités humaines **spécialement** concevables à l'échelle administrative, c'est-à-dire en **ethnies**.
- 10 Mais pour que la pertinence ethnique soit comprise dans son contexte, il faut aussi explorer tout ce que cette ethnie connaît au point de vue, par exemple, de ses origines. Les populations qu'on étudie ne sont jamais des populations autochtones, elles viennent d'ailleurs ; elles ont rencontré d'autres populations avec lesquelles elles ont frayé et auprès desquelles se sont transformées. Ces sociétés ont connu aussi des expéditions qui les ont entraînées parfois fort loin pour quérir des denrées ou des matériaux. On le sait pour certaines d'entre elles qui sont considérées comme aborigènes et qui en réalité ont mené des expéditions lointaines ou ont eu des contacts avec d'autres. J'ai essayé d'esquisser cette démarche visant à apprécier l'extension d'une population au-delà de ses limites conventionnelles, sinon artificielles, dans un ouvrage paru en 1971, lors d'un colloque international sur le commerce en Afrique de l'Ouest, dont on m'avait confié la responsabilité (1971). Les recherches des participants contribuèrent à mieux faire apparaître des régions plus vastes que les ethnies, régions déjà plus ou moins subodorées par les ethnologues. Ceux-ci perçoivent en effet que les sociétés qu'ils étudient ont des affinités avec d'autres parfois lointaines et finissent par découvrir qu'elles étaient les unes et les autres en relations parfois commerciales, quelquesfois guerrières ou religieuses, relations qui finissent par façonner un ensemble social possédant des caractères qui peuvent être à la fois communs et assez diffus. La définition ou le repérage d'**aires socio-historiques** de cet ordre s'avère néanmoins indispensable pour concevoir nos sujets d'étude dans leur cohérence. Il existe d'ailleurs entre certaines populations africaines parfois répandues sur de grands espaces, des rapports généralement perçus comme anecdotiques (ils sont réduits, par exemple, à ce qu'on dit être la « parenté à plaisanterie ») qui créent en réalité un mode d'association ayant une portée politique méconnue, que j'appelle le **symplectisme**³.
- 11 L'esclavage, auquel j'ai consacré beaucoup de mon attention, bien qu'ayant joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Afrique, est néanmoins un phénomène que je ne considère pas parmi les systèmes économiques endogènes. Il se constitue dans la foulée déprédatrice ou conquérante de sociétés aristocratiques qui font porter la servitude sur des populations qui ne ressortent pas originellement de leur pouvoir. L'extranéité qu'elles confèrent à leurs captures est à la base du rapport social, l'esclavage, qui en découle.
- 12 Le dernier aspect qui s'impose dramatiquement de plus en plus, c'est la guerre. L'Afrique demeure un continent considéré comme un enjeu, un continent où il y a beaucoup à gagner, à prendre et à voler, par conséquent où le colonialisme, sous une forme ou une autre n'a jamais cessé d'être. On a connu, après la traite, jusqu'au milieu du siècle précédent, une colonisation des Etats qui a découpé des territoires à l'échelle de leurs dimensions nationales. Depuis quelques temps l'action extérieure n'est plus celle d'Etats autant que celle d'entreprises financières et industrielles, (de « **corporations** » comme disent les anglo-saxons). Un redécoupage de l'Afrique s'effectue ainsi actuellement sous nos yeux à cette échelle nouvelle, une fois encore par le sang et par la destruction des structures locales, avec des intentions, à long et à court terme, d'en retirer des avantages économiques⁴.

- 13 On a l'exemple du Congo ex-Kinshasa où des entreprises nommément désignées obtiennent de chefs de guerre locaux des concessions ou des produits en échange d'armes et de mercenaires pour faire la guerre aux populations civiles afin de les déloger ou les asservir. Guerre que les journalistes, peut-être sous l'influence déplorable de certaines idées « anthropologiques », qualifient « d'ethniques » ou relevant de croyances, mais qui en réalité ont d'autres sources. Il se mène aujourd'hui en Afrique des guerres insidieuses pour l'eau, pour la terre, pour les mines et le pétrole mais à qui on prête une ethnicité sans preuve⁵. En Algérie, il y a aujourd'hui des massacres auxquels on ne donne que des explications confessionnelles sans jamais en expliquer les motifs. Comment réagissent les paysans soumis à de telles menaces ? Ces massacres ne provoquent-ils pas leur exode vers les villes ? N'ont ils pas justement pour but de chasser les paysans de la terre afin de mettre celle-ci à disposition de ceux qui voudront l'exploiter à leur profit ? Partout en Afrique, les déplacements de populations sont immenses. Et cela n'est pas dû simplement à des préoccupations psychologiques ou ethniques. Ce sont des guerres de mercenaires bien pourvus en armes, des guerres aux causes masquées qui ont pour effet de dépouiller des millions de personnes de leur terres, donc de leur ressources, et de les livrer aux famines terribles qui s'ensuivent.
- 14 Contrepoint de l'appauvrissement, les migrations salariales prennent une importance croissante. Le salariat est aujourd'hui dans le contexte de la mondialisation un élément majeur de précarisation de la population, qui va aussi à l'encontre des formes d'organisation familiales et traditionnelles et qui laisse peu de place aux possibilités de syndicalisation. Traditionnellement, dans la communauté domestique, tous les membres sont pris en charge selon leurs besoins par le système générationnel. Dès que, de ce fait, les adultes de la communauté domestique ont été perçus par des employeurs potentiels comme ayant été nourris, « fabriqués » par ces économies traditionnelles, ils ont été importés ou exploités sur place à bon compte, parce qu'ils sont apparus par les puissances industrielles comme des travailleurs « tout faits », employables à des salaires moins onéreux que ceux qu'exige un prolétariat formé au plan national et organisé.
- 15 C'est le prix du travail, le salaire, qui importe à l'employeur et non son « coût », comme on l'entend dire par des économistes et leurs patrons. Le coût du travail reste toujours à la charge du travailleur et de sa famille qui doit acheter les moyens de vivre. Or le prix que paie l'entrepreneur est sans rapport logique avec le **coût** du travail et ne résulte que d'un rapport de force. Or ce rapport, dans la mondialisation actuelle permettant de dénationaliser les travailleurs migrants, joue plus que jamais en faveur de l'employeur. Ainsi se répand le travail des enfants que des ethnologues ont décidé de mettre à leur ordre du jour⁶. A la différence du travail adulte, leur travail n'est profitable qu'autant qu'il est exécuté par des enfants, ceux-ci étant condamnés à être jetés à la rue dès leur adolescence. Ces formes d'exploitation se généralisent et donnent lieu à une division démographique du monde dans lequel une partie, majoritaire, est vouée à la reproduction dans les pires conditions tandis qu'une autre, minoritaire, se réserve le financement de la production et sa jouissance.
- 16 Cette division éco-démographique ne peut que s'aggraver, à moins que les profits réalisés sur ce déséquilibre délétère pour les uns mais jouissif pour d'autres, ne soient redistribués à ceux dont ils proviennent ; à moins que les peuples vieillissants ne s'ouvrent sans restriction et honnêtement à tous les travailleurs du monde.

BIBLIOGRAPHIE

MEILLASSOUX Cl.

-1971, (éd.). L'évolution du commerce africain depuis le XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest/The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa. Oxford, Oxford Univ. Press.
Introduction en français : 3-48, en anglais : 49-86.

-1975, (éd.). L'esclavage en Afrique précoloniale. Paris, Maspero.

-1986. Anthropologie de l'esclavage, le ventre de fer et d'argent. Paris, PUF (rééd., Quadrige, PUF, 1998).

-1996. « Coût social et coût moral de l'enfant exploité » in SCHLEMMER B. (éd.), *L'enfant exploité*. Paris, Khartala-ORSTOM : 55-65.

-1996. « Economie et travail des enfants » in SCHLEMMER B. (éd.), *L'enfant exploité*. Paris, Khartala-ORSTOM : 475-491.

-1997. « Jusqu'à ce que tes dents poussent... » in *Recherches Internationales : Exploitation du travail des enfants*, 50 (automne) : 89-98.

-1997. L'économie de la vie : démographie du travail. Lausanne, Cahiers Libres, Editions Page deux.

-1997. « Fausses identités et démocraties d'avenir », in YENGO P. (ed.), *Identités et Démocratie*. Paris, L'Harmattan & Association Rupture : 9-40.

-1998. « Du bon usage des classes sociales », in SCHLEMMER B., 1986. *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*. Paris, Karthala : 9-68.

-2000. « Foreign Money Makes African Violence ». Cologne, Université de Cologne.

SCHLEMMER B. et alii (2000). Repenser l'enfance : le défi des enfants travailleurs aux sciences sociales. Colloque international, IRD, Bondy, 15-17 novembre.

VERSHAVE X., 2000. *Noir silence*. Paris, Arènes.

NOTES

1. Anthroponomie: qualifie un système social dans lequel l'administration des personnes prévaut sur celles des choses et ce, plus par le truchement des moyens de la reproduction humaine (femmes et subsistances) que par celui des moyens matériels de production.

2. Affects : j'entends par ce terme, les réactions physiologiques et psychologiques favorables ou non, que suscite l'interaction d'individus entre eux.

3. Symplectisme : Les fractions constituantes de communautés apparemment indépendantes sont liées par une accumulation d'alliances dont certaines assimilent quelques-unes de leurs composantes en des sortes de familles élargies à une échelle régionale. Les différents systèmes distingués dans ce texte ainsi que le symplectisme sont abordés dans un ouvrage à paraître (12/2000) : *Mythes et limites de l'anthropologie*.

4. Cf. Meillassoux (2000) ; voir aussi Vershave (2000).

5. Voir dans la revue du Congo-Brazzaville *Ruptures*, les atroces descriptions d'une guerre faite surtout aux civils qui a fait autant de morts qu'au Kosovo et en Tchétchénie et sur laquelle la presse française quotidienne presque entière est restée muette.

6. Cf. Schlemmer et alii (2000).

INDEX

Mots-clés : anthropologie, exploitation, organisation sociale, production, reproduction sociale, transdisciplinarité

Keywords : anthropology, exploitation, production, social organization, social reproduction, transdisciplinarity

AUTEUR

CLAUDE MEILLASSOUX

CNRS